

IDENTIFIER ET BÉNÉFICIER DES AIDES PUBLIQUES AUXQUELLES VOUS ÊTES ÉLIGIBLES

La Fédération Nationale du Bois en appui sur ABF Décisions (société reconnue de conseil en financements publics) se propose de recenser vos projets et de valider votre éligibilité aux aides publiques.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Eau / Énergie

Réalisation d'économies d'eau, d'énergie...

Économie circulaire

Revalorisation des déchets, éco-conception...

Transition écologique

Transformation des procédés industriels, meilleure maîtrise des impacts environnementaux...



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Matériel / Immobilier

Extension de capacité de production, construction, acquisition, nouveau site de production, automatisation, robotisation...

Emploi / Formation

Formation et développement de l'employabilité.



PROJETS DE R&D - INNOVATION

R&D

Recherche fondamentale, recherche industrielle, développement expérimental...

Innovation

Technologique, organisationnelle, de procédé, de produit, de service, d'usage...

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

3

ASSOCIÉS
FONDATEURS

1

POOL
D'INVESTISSEURS

20

ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

7Mds€

DE PROJETS
FINANCÉS

20M€

DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

120

TALENTS
(DOCTEURS, INGÉNIEURS, ...)

8

BUREAUX
EN FRANCE

L'ACCOMPAGNEMENT ABF DÉCISIONS

1

PRÉ-QUALIFICATION GRATUITE DES PROJETS

- **Pré-audit** sur la recommandation de nos collaborateurs
- **Rencontre** avec les dirigeants / porteurs de projets
- **Identification** des potentiels d'éligibilité
- En cas de potentiel avéré, présentation d'un **contrat d'accompagnement** à des conditions financières avantageuses négociées pour les adhérents de la FNB

2

IDENTIFICATION ET SÉLECTION DES AIDES PUBLIQUES

- **Étude** des projets de développement
- **Diagnostic** des aides publiques mobilisables
- Élaboration d'une **stratégie de financement public**

3

SOLLICITATION DES AIDES PUBLIQUES

- Saisine des financeurs publics
- Montage des dossiers de demande d'aide

4

ACCOMPAGNEMENT ET SÉCURISATION DES AIDES PUBLIQUES

- Assistance et suivi de l'instruction de la demande d'aide jusqu'à son obtention
- Sécurisation des aides obtenues

Les bénéfices pour l'entreprise

-  — Gain de temps
-  — Optimisation des effets de levier
-  — Sécurisation des aides publiques
-  — Effets structurants sur les projets

NICOLAS DOUZAIN-DIDIER

Délégué général

06 07 78 73 52

nicolas.douzain@fnbois.com



Anne-Sophie JEUSSELIN

Directrice de bureau

07 77 84 30 66

asjeusselin@abfdecisions.fr



APPEL À PROJETS : INDUSTRIALISATION DE PRODUITS ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS BOIS ET AUTRES BIOSOURCÉS (SCB)

— QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets (AAP) s'inscrit dans le cadre du plan d'investissement « **France 2030** ». Cet AAP a pour objet de faire émerger des solutions :

1. de **production de gros-œuvre** et de **second œuvre dans le bâtiment** (panneaux de process et contreplaqué, poutres et poutres en L, lamellé-collé, bois aboutés et contre-collés, parois extérieures et intérieures, menuiseries, sols...);
2. de **préfabrication/assemblage** d'éléments constructifs en bois, ou autres matériaux biosourcés.

Les projets attendus sont :

- ↳ Le **développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle** de procédés technologiques innovants, concernant un produit ou un mode de fabrication ;
- ↳ Des **créations de nouvelles unités** industrielles ;
- ↳ Une **modernisation des unités de production** existantes pour augmenter leur capacité de production, ou les rendre plus productives et plus flexibles.

Le budget minimum du projet est de 2 000 0000€.

— QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ sous forme de **mix subventions / avances remboursables**,
- ↳ pouvant couvrir **jusqu'à 50% des dépenses éligibles** pour les projets d'investissement,
- ↳ et jusqu'à **60% des dépenses éligibles** pour les projets de R&D-Innovation.

Dispositif en cours de parution, les dates de relèves seront communiquées à cette occasion pour 2024.

⚠ Les processus de sélection des appels à projets France 2030 font l'objet d'une sélection particulièrement exigeante, où le caractère structurant du projet présenté est à démontrer.



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et GE de 1ère et/ou 2nde transformation du bois, de préfabrication ou d'assemblage



FORME DE L'AIDE

Subvention et avance remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 50% pour l'investissement
Jusqu'à 60% pour la R&D-Innovation



PÉRIODE

Dates des relèves 2024
à venir

FINANCEURS



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

20 années
d'expérience

120
Collaborateurs

7 Mds€
de projets
financés sur
les territoires

8 bureaux
ouverts en
France



**Anne-Sophie
JEUSSELIN**

Directrice de bureau
07 77 84 30 66
asjeusselin@abfdecisions.fr



**Sergio
COSTA**

Chargé d'affaires
07 88 71 53 94
scosta@abfdecisions.fr